Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200471-20251127-2025_11_85-DE

N° 2025-11-85

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

18 HEURES

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Messieurs TRENDA, BURLOT, Madame GANNE, Monsieur LE BARS et Madame RAOULT.

Absents : Jacky SOUNDRON, Stéphane FRELAU, Marielle THOMAS ayant donné procuration à Olivier ALLAIN, Victor COSTE et Candice GUDERMARD ayant donné pouvoir à Mylène COURTOT.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 21 novembre 2025.

Objet : Remplacement du chauffe-eau d'un logement de l'immeuble Le Tallec

Il est nécessaire de remplacer le chauffe-eau du logement du rez-de-chaussée de l'immeuble Le Tallec pour 266,55 € HT (opération 10066, compte 231).

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- DECIDE le remplacement du chauffe-eau du logement du rez-de-chaussée de l'immeuble Le Tallec,
- RETIENT la proposition susdite,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis précité.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 27 novembre 2025.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 12 décembre 2025
Certifié par M. le Maire.

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor